



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ordre professionnel

Question écrite n° 15560

Texte de la question

M. Jean-Jacques Weber attire à nouveau l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur le souhait de création d'un ordre infirmier exprimé par les membres de cette profession. L'intérêt d'une telle structure serait triple : fédérer les professionnels aux niveaux national et international, définir les responsabilités professionnelles et individuelles et faire évoluer la pratique et la formation infirmières. Il lui demande s'il est disposé à donner une suite favorable à cette demande, d'autant plus légitime qu'en 1995 et 1996 les ordres des masseurs-kinésithérapeutes et des pédicures-podologues ont vu le jour.

Texte de la réponse

Les services du secrétaire d'Etat à la santé suivent les dossiers concernant les créations d'ordre professionnel avec une particulière attention. Certaines professions para-médicales ont des représentants qui réclament la mise en place d'un ordre professionnel. Cette demande ne fait toutefois pas l'unanimité au sein de ces professions et, bien au contraire, divise les professionnels libéraux et les professionnels salariés. De plus l'Assemblée nationale vient de rejeter deux propositions de loi visant à créer un ordre national des infirmières et infirmiers. Par ailleurs, les ordres existants ayant entamé une réflexion sur leurs missions et le service à rendre aux usages, ce n'est qu'au vu de cette réflexion et qu'au terme d'une concertation avec l'ensemble des professionnels concernés qu'il pourra être envisagé d'étendre les ordres aux autres professions de santé.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Weber](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15560

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 1998, page 3232

Réponse publiée le : 24 août 1998, page 4740